

DOCTEUR
Denis ROGER

FICHE D'INFORMATION CONCERNANT UN ACTE MÉDICAL À VISÉE ESTHÉTIQUE

LE DOCTEUR ROGER Denis Dermatologue

Compétence de façon exclusive en dermatologie vénéréologie délivrée par le Conseil national de l'Ordre des Médecins de la Haute Vienne **No inscription à l'Ordre des Médecins : 10003982732** Possesseur d'une assurance en responsabilité civile professionnelle en dermatologie vénéréologie et lasers dermatologiques.

Cette fiche information sur l'épilation laser est donnée à titre purement informatif. En effet, en raison de l'évolution des techniques et des spécificités de chaque cas, les informations présentées sur cette fiche ne sauraient se substituer aux consultations, recommandations et prescriptions délivrées par le docteur Roger Denis à Limoges.

ÉPILATION LASER

■ SON PRINCIPE :

Les lasers dépilatoires émettent un faisceau de lumière absorbé par la mélanine (pigment brun) de la tige et de la racine du poil. Le faisceau de lumière ainsi absorbé est transformé en chaleur qui est transmise aux cellules germinatives entraînant la destruction du poil.

Plusieurs séances sont nécessaires pour réduire significativement et durablement cette pilosité.

Selon les données actuelles de la littérature médicale on estime qu'il faut 4 à 8 séances sur chaque zone à épiler, suivi éventuellement d'un traitement d'entretien pour réduire de 80% une pilosité brune sur une peau claire. Si la peau est foncée ou le poil plus clair, le nombre de séances sera plus important. Les poils restants sont plus fins, plus clairs et plus clairsemés. La durée entre chaque séance se fait en fonction de la repousse, elle est en générale de 4 à 6 semaines entre la 1^{re} et la 2^e séance, de 8 à 12 semaines entre la 2^e et la 3^e séance...

Les poils blancs ne peuvent dans l'état actuel de la technique des lasers, être traités par cette méthode car ils ne contiennent pas de mélanine.

■ LES INDICATIONS :

L'épilation laser est possible pour les hommes comme pour les femmes, pour toutes les localisations, dans un but esthétique ou thérapeutique (hirsutisme, hypertrichose, folliculites, pili incarnati, kystes du sinus pilonidal, hamartome de Becker...)

■ LES CONTRE-INDICATIONS :

- Hypersensibilité connue à la lumière
- Les médicaments photosensibilisants ou maladies photosensibilisantes (porphyrie cutanée tardive)
- Les peaux récemment agressées (gommage agressif ou peeling...)
- Les infections cutanées
- Prise d'anticoagulants
- Prise de capsules d'isotrétinoïne au cours des 6 derniers mois
- Les expositions récentes au soleil ou aux ultra-violets
- Femmes enceintes
- Les activateurs de bronzage (contenant du béta-carotène)
- Antécédents de cancer de la peau ou lésions suspectes

■ LES CONSIGNES AVANT LA SÉANCE :

Arrêter l'épilation à la cire et/ou à la pince ainsi que la décoloration (qui réduisent voire détruisent la quantité de cible (mélanine) et donc l'efficacité, au moins un mois avant la séance.

Le rasage de la zone à traiter devra être réalisé 24 heures avant la séance pour une plus grande efficacité.

Application possible d'une crème anesthésiante (EMLA) une heure avant la séance, à étaler sur la zone à traiter et emballer dans un film plastique.

■ PENDANT LA SÉANCE :

Le port de coques est OBLIGATOIRE pendant le traitement laser.

Une sensation de gêne peut être ressentie. Elle est variable selon les zones traitées et les patients.

Elle se traduit par une sensation de picotements, coup d'élastique et/ou de chaleur intense brève.

■ LES SUITES IMMÉDIATES :

La zone traitée est marquée par une rougeur, une sensation de chaleur et un oedème périfolliculaire (léger gonflement à la base des poils) pendant 15 min à une heure après la séance.

Application d'une crème apaisante et d'un écran total immédiatement après la séance.

Dans les 3 à 5 jours suivant la séance on pourra noter l'éjection des poils traités. Cette phase peut durer jusqu'à 10 à 15 jours.

■ CONSIGNES APRÈS LA SÉANCE :

L'application d'une crème apaisante sera prescrite pendant 72 heures.

La protection solaire par écran total est indispensable dans les suites du traitement.

■ LES COMPLICATIONS POSSIBLES :

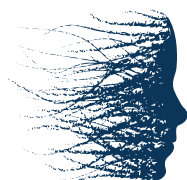
Les complications telles que brûlure ou surinfection sont rares, les cicatrices sont exceptionnelles.

Des troubles de la pigmentation : hyperpigmentation (peau plus foncée que la normale) ou hypopigmentation (peau plus claire que la normale) peuvent survenir dans les semaines suivant le traitement mais sont presque toujours réversibles (dans la grande majorité des cas elles sont dues à une exposition au soleil pré ou post traitement).

■ PRISE EN CHARGE DE L'ASSURANCE MALADIE :

Aucun remboursement n'est possible et aucun arrêt de travail ne pourra être accordé pour cet acte à visée esthétique.

Pour les actes à visée thérapeutique suivants : hypertrichose pathologique confirmée, hirsutisme confirmé et documenté, transsexuel ; les taux de remboursements sont fixés par les grilles de cotations de la CCAM.



DOCTEUR
Denis ROGER

Plus d'informations sur :



30 av Albert Thomas - 87100 LIMOGES

Tél. 05 55 34 56 95 - Fax. 05 55 34 21 92

E-mail : cabinet.dr-roger@orange.fr



Site internet